

CHANGEMENT DES HORAIRES DE RECEPTION DES DEMANDES DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie Obligataire
Régi par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Agrément du CMF N°04-2005 du 16 février 2005
Siège social : 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance :

SICAV ENTREPRISE porte à la connaissance des actionnaires et du public que son conseil d'administration tenu le 10 Août 2022 a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

-Du lundi au vendredi de 8h à 17h00

Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022.

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique :

SICAV ENTREPRISE porte à la connaissance des actionnaires et du public que son conseil d'administration tenu le 17 septembre 2021 a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

-Du lundi au vendredi de 8h à 14h00

Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022.

Le prospectus de SICAV ENTREPRISE mis à jour sous le numéro 05-506/A001 ainsi que les statuts mis à jour de la SICAV seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sise au 17, Rue de Jérusalem–1002 Tunis, du gestionnaire la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, sise à l'Immeuble Intégra. Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène, de la société TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, sise à l'Immeuble Intégra. Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène et des points de vente de Amen Bank.